



## Réunion du conseil d'administration du 22 janvier 2025

**Présents** : Gilbert BALDOIN, Guy BONNOT, Laurence BORNAT, Philippe BRANTUS, Valérie DACLIN, Christian DUMONT, Fernand FOURNIER, Patrick GRUNEISEN, Pascal LEBAS, Adrienne MARTINELLO, Jean-Luc PERRIN, Andrée POINT, Gaby POINT, Catherine POMMIER, Denis POMMIER, Olivier REYBAR, Martine SOLETTI, Pierre VINCENT

### **1 – Réunion du comité du 17 janvier 2025**

Fernand fait un point rapide sur la réunion du comité avec tous les présidents du 17 janvier au cours de laquelle Michel LIBOZ a proposé d'augmenter la licence de 10 € pour 2026, en expliquant que cela permettrait d'équilibrer le budget.

La majorité des personnes ayant voté contre (33 contre, 28 pour et 5 bulletins blancs), Michel LIBOZ a présenté sa démission et n'a pas souhaité revenir sur sa décision, qui a été suivie par les démissions de 7 autres membres du comité.

A priori, une nouvelle AGE aura lieu le 28 février prochain.

### **2 – Composition du conseil d'administration de l'ABJ suite à l'AG de novembre 2024**

Lors de l'AG du 3 novembre 2024, 3 nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration : Laurence BORNAT, Christian DUMONT et Martine SOLETTI.

Fin décembre et début janvier, 2 membres ont démissionné : Chantal PIPOZ et Pierre VERNIER.

Aucun des 3 nouveaux membres ne souhaite assumer une fonction particulière.

Le bureau est donc identique à 2023, soit :

Président : Fernand FOURNIER

Vice-président délégué : Pascal LEBAS

Vice-président : Philippe BRANTUS

Trésorier : Jean-Luc PERRIN

Trésorier adjoint : Guy BONNOT

Secrétaire : Valérie DACLIN

Secrétaire adjointe : Catherine POMMIER

Membres : Gilbert BALDOIN, Laurence BORNAT, Christian DUMONT, Patrick GRUNEISEN, Adrienne MARTINELLO, Andrée POINT, Gaby POINT, Denis POMMIER, Olivier REYBAR, Martine SOLETTI et Pierre VINCENT

### **3 – Formation graphique**

Le comité départemental a besoin de recenser les personnes intéressées par une formation de graphiqueur (gestion logiciel concours). Une formation aura lieu dans la région s'il y a plus de 8 candidats en BFC. Les clubs doivent communiquer les candidatures à Aurélie BRENIAUX pour le 30 janvier.

Pour l'ABJ, Christian DUMONT accepte de s'inscrire à cette formation.

Valérie transmettra l'information à Aurélie.

### **4 – Concours triplète ABC à Bans le 15 février 2025**

Autorisation de buvette : à demander au maire de Bans par Valérie

Table de marque : Fernand et Jean-Luc

Prix inscription : 18 €/triplète - dotation calculée sur 12 € - Mises + 50 %

Arbitres : Patrick et Alain (qui devra partir vers 18h)

Préparation boudrome dès 11 H 00 : Christian, Philippe, Pascal, Patrick, Gilbert, Guy, Pierre, Laurence et Fernand. Prévoir un repas pour l'équipe.

Tickets : Dédée et Adrienne ou Valérie

Buvette : Christian, Philippe, Pascal, Guy, Pierre. Martine et Edwige viendront l'après-midi.

Restauration rapide : Gilbert et Laurence

.../...

A commander :

**boulangerie** : 150 petits pains – responsable : **Adrienne**

**repas pour les bénévoles** – responsables : **Laurence (entrée) et Fernand (plat chaud)**

**charcuterie** : pour 150 sandwiches : 50 tranches de jambon et 150 tranches de rosette – responsable : **Adrienne**

**saucisses** : pour hot-dog : sortir stock du congélateur – responsable : **Philippe**

A emporter à Bans :

**appareil hot-dog, moutarde, mayonnaise, beurre et cornichons** – responsable : **Philippe**

**5 – Top 16 à Morez du 8 février 2025**

L'ABJ a confirmé l'inscription d'une équipe, dont l'inscription est à la charge des joueurs.

Olivier REYBARD se charge de composer une équipe et en informera directement le club de Morez.

**6 – Journée avec annonceurs et élus le dimanche 2 mars 2025**

Guy précise que tous les annonceurs ont été destinataires du courrier d'invitation.

Du côté des élus, Fernand s'est chargé de la distribution, mais il n'a eu aucun retour à ce jour.

Guy et Fernand feront un point sur les inscrits le 15 février.

Après un tour de table, 14 membres du CA confirment leur présence à cette journée.

Pour l'apéritif dînatoire, il est décidé :

- de prévoir 15 €/personne pour le salé. Guy se charge de demander des devis,
- que chaque membre du conseil d'administration apporte un dessert "fait maison",
- d'offrir le 1<sup>er</sup> verre d'apéritif et le vin sur table. Des bouteilles seront ensuite proposées à la vente.

Une autorisation de buvette devra être demandée, ainsi que des tables et bancs (Valérie).

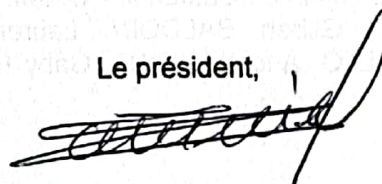
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire,



Valérie DACLIN

Le président,



Fernand FOURNIER